

Compte rendu du Conseil de Ligue d'Île de France

Du 11 JUIN 2018 à 19h

Au siège de la Ligue d'Île de France, 1 rue de la Poterie, 93200 SAINT DENIS

NOM Prénom	Présents	Excusés	absents
MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR			
ANGEE Marie-Thérèse		X	
BEAUSSART Patrick	X		
BEAUSSART Véronique	X		
BESSON-TALABOT Martine		X	
BRASA Didier	X		
CRETOT André		X	
FREYCENET Pierre	X		
HARBONN Jacques	X		
JAMES Franck	X		
KANDIN Catherine		X	
MARTIN Gérard	X		
MEBARKI Robert	X		
RAY Jacques		X	
ROUSSEAU Didier	X		
SELLIEZ Sylvie	X		
THIVET Sylvie	X		
REPRESENTANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX			
75. MONTAGUT Jean	X		
77. FOURREAU Olivier		X	
78. D'ARBONNEAU Marie-Hélène	X		
91. ALLOUL Daniel	X		
92. LECONTE Hugues		X	
93. DEMEILLAT Christiane	X		
94. MARCASTEL Claude		X	
95. THEILLET Jérôme	X		
SERVICES ADMINISTRATIFS			
SOUMAH Marc-Angelo	X		
CADRE TECHNIQUE			
CHAOUAT Stéphane	X		
BOUTEFEU Clémence	X		
COULON Lucie		X	
INVITES			
PALIERNE Christian	X		
BOUSIGUE Bernard	X		

Ouverture du Conseil de Ligue

Le Président, Patrick Beussart, ouvre la séance en remerciant tous les participants de leur présence. Il présente les invités qui sont le Président de la FFTT et le DTN de la FFTT.

Chaque membre du Conseil de Ligue se présente individuellement.

Patrick Beussart informe les membres du Conseil de Ligue de la démission du secrétaire général et donc demande à Sylvie Thivet de mener les débats de cette réunion.

1. Point financier

- Budget 2018/2019 et vote

En l'absence de Jacques Ray, Patrick Beussart présente le point financier.

Il reste beaucoup d'incertitudes sur de nombreux postes de revenus financiers. De nombreuses économies ont été réalisées sur différents postes surtout administratifs.

Lors de la réunion du Conseil de Ligue sur les tarifs en avril, le budget a été présenté.

Celui-ci a été actualisé sans pour autant enregistrer de changements majeurs. Les

principales incertitudes concernent le montant des subventions CNDS qui seront

vraisemblablement en baisse. La baisse des recettes de nos activités (licenciés,

engagements des clubs, compétitions) a également été intégrée. De son côté, le

Conseil Régional a maintenu son niveau de subvention par rapport à l'an dernier.

Le budget 2018/2019 est soumis au vote du Conseil de Ligue : celui-ci est adopté à

l'unanimité avec 16 votants.

- Point département

Les factures des comités départementaux ont été éditées et communiquées. Une note sera éditée à tous pour encourager les paiements avant le 30 juin.

2. Point administratif

- Election du secrétaire général et vote à bulletin secret

Suite à la démission de Didier Rousseau du poste de secrétaire général, le président propose que Jacques Harbonn soit nommé en tant que nouveau secrétaire général. Jacques Harbonn présente aux membres du Conseil Ligue son parcours dans le monde du Tennis de table.

Aucun autre candidat ne se présente pour le poste de secrétaire général. La candidature de Jacques Harbonn est soumise au vote du Conseil de Ligue. Le vote est effectué à bulletin secret.

Jacques Harbonn est élu à :

- 14 votes pour
- 1 vote nul
- 1 blanc

Patrick Beaussart informe les membres du Conseil de Ligue du décès de Patrick Libs. Une minute de silence est observée en son hommage.

- Vote fonctionnement bureau, vote + tirage au sort

Pierre Freycenet présente la proposition de changement de fonctionnement de bureau.

Il est proposé de passer de 2 représentants invités aux réunions de bureau directeur à 4 représentants invités.

Un tirage au sort sera nécessaire pour déterminer les participants à ces futurs bureaux.

La proposition est mise au vote et validée à l'unanimité (16 votants).

Le tirage au sort des départements participants est effectué par Christian Palierne.

Les représentants des comités départementaux du 93, 92, 78 et 75 participeront à la première et troisième réunion de bureau directeur.

Les représentants des comités départementaux du 77, 91, 94 et 95, participeront à la deuxième et quatrième réunion de bureau directeur.

- Ordre du jour AGO 2018 et de l'AGE 2018, vote

Patrick Beaussart informe les membres du Conseil de Ligue que 2 assemblées générales se dérouleront en septembre prochain : Une assemblée générale extraordinaire pour modifier les textes et une assemblée générale ordinaire régulière de début de saison. Les 2 ordres du jour sont soumis à la validation du Conseil de Ligue.

Les 2 ordres du jour sont soumis au vote et validés à l'unanimité (16 votants).

- Bâtiment (EDF, Téléphone, copieur)

Marc-Angelo Soumah présente le point sur la gestion du bâtiment. Plusieurs entreprises ont été consultées concernant les différents travaux à faire sur l'installation électrique. Les interventions seront réalisées selon les priorités de sécurité et selon les capacités budgétaires. La Ligue a changé de prestataire téléphonique et de fournisseur d'accès internet. Après avoir consulté plusieurs fournisseurs, la société A5 numérique a été choisie pour une solution intégrée qui réduit les coûts de manière significative et améliore la qualité de service. Le prochain thème de réduction des coûts concerne les photocopieurs. La définition des besoins actuels et la consultation des prestataires a commencé.

- Calendrier général

Patrick Beaussart présente un nouveau calendrier qui intègre tous les thèmes sur lesquels la ligue a une action. Celui-ci est en cours de réalisation. Il permet d'avoir une vision globale de nos activités et des éventuels conflits de dates.

- Mérite régionaux, vote

Sylvie Thivet présente le point sur les mérites régionaux. Il n'y a eu qu'une seule remontée des départements pour les nominations au mérite régional : celle-ci concerne José Gafar du département du Val d'Oise.

Pour les récompenses des awards, un vote auprès des différents acteurs a été réalisé pour les différentes nominations :

- Pour les entraîneurs bénévoles, ce sont Jérôme Frot (CD75), et Thomas AUJUMIER (CD77) qui ont été nommés.
- Pour les entraîneurs professionnels, c'est Florian Denerier, ancien service civique de la Ligue et membre du Sporting TT qui a été nommé.

3 Jeune arbitres ont également été nommés pour une remise de récompenses qui se fera lors de la prochaine AG.

Bien que ce soit un vote sur des personnes, il est demandé de réaliser le vote sur les différentes nominations en groupe et à main levée. Demande validée à l'unanimité.

Les nominations sont validées à l'unanimité par le Conseil de Ligue.

3. Point IRD / Jury d'appel / Statuts et règlements

- Changement statuts et règlements, vote

Pierre Freycenet présente les modifications de texte proposées. 3 points sont concernées : la composition du bureau directeur de la Ligue, une précision sur le décompte des votes avec la précision de la prise en compte des membres présents et l'IRD.

Ces 3 propositions découlent d'une volonté de mise en conformité par rapport aux textes fédéraux.

Les propositions sont soumises au vote du Conseil de Ligue et sont validées à l'unanimité.

Pierre Freycenet soumet à la validation du Conseil de Ligue l'entrée de François Daniel dans la commission de l'IRD. La volonté d'ajouter un membre qui connaît bien les textes et dont la présence est fréquente au siège. Le vote est effectué à bulletin secret.

- 15 votes pour
- 1 vote nul

L'entrée de François Daniel dans l'instance régionale de discipline est validée.

Pierre Freycenet présente le compte rendu de la commission du jury d'appel qui n'a eu aucun cas à gérer sur la saison. Un seul cas lui a été présenté et celui-ci n'était pas de sa compétence

4. Point DRH

- Entretiens annuels

Sylvie Thivet présente le point DRH. Les entretiens des salariés administratifs du siège ont été réalisés avec le Directeur. Ceux des salariés techniques l'ont été avec le Président.

- Mouvement arrivés / Départs pôle

Les entraîneurs Nicolas Greiner et Thomas Guignat quitte leur poste au pôle Espoirs. Le recrutement de remplacement est en cours.

- Stagiaires

Marc-Angelo Soumah prend la parole pour présenter le point sur les stagiaires et les services civiques. Les 2 stagiaires dédiés à la communication et au marketing ont commencé leurs missions au sein de la Ligue. Une stagiaire comptable avait été recrutée et avait commencé également ses missions. Suite à des problèmes personnels, celui-ci a mis fin à ses missions. Le recrutement a été relancé et une nouvelle stagiaire commencera le mardi 12 juin.

- Services civiques

Le volontaire du service civique dédié au pôle espoirs continue ses missions de manière satisfaisante. De même pour le volontaire dédié au Comité départemental du 92. Les bilans des missions seront effectués en fin de saison sportive.

5. Point institutionnel

- Subventions CNDS

Patrick Beaussart présente le point institutionnel. Les dossiers CNDS ont été rendus en coordination avec les nouvelles orientations. Les actions de formation classiques et les actions de la filière d'accès au haut niveau ne sont plus subventionnées dans le cadre du CNDS. La Ligue reste en attente du résultat de ces demandes.

- Subvention CNDS emploi

Une demande de subvention CNDS emploi a été faite pour prendre en compte les différents départs du pôle espoirs. Une réponse négative a été adressée à la Ligue de manière non officielle car elle ne concerne pas les axes prioritaires que sont les actions en direction du public en situation de handicap et le public féminin.

- CRIF subventions

Le Conseil Régional continue d'aider les ligues à la même hauteur en n'abaissant pas les montants alloués à nos actions.

- CRIF réunion

Le Conseil Régional a réuni les présidents de ligues sportives pour parler de radicalisation, de la lutte contre la violence et de la fête du sport de septembre 2018. Le soutien aux actions sportives et compétitions ne sont plus dans les axes prioritaires du Conseil Régional.

6. Activités du COPREDIF

En l'absence de Claude Marcastel, Franck James présente le point sur les activités du COPREDIF. Lors de la dernière réunion des membres du COPREDIF, le problème de la baisse des subventions a été abordé.

L'organisation du critérium des jeunes a également été abordée : Il a été proposé de qualifier les 2 premiers clubs de chaque département pour cette compétition. Le COPREDIF soumet donc cette proposition au Conseil de Ligue. Celle-ci est soutenue par la CSR avec la préconisation de mise en application pour la saison 2019/2020 du fait que le règlement a déjà été édité et que c'est sur la base de celui-ci que les compétitions ont été jouées.

Sylvie Thivet soumet au vote la proposition de passer à la qualification de 2 clubs par départements : la proposition est validée à l'unanimité.

Les membres du Conseil de Ligue discutent sur la possibilité d'appliquer cette modification immédiatement.

La proposition d'appliquer le changement dès saison 2018/2019 est soumise au vote :

- 14 votes pour l'application dès 2018/2019
- 1 vote d'abstention
- 1 vote contre

La proposition d'application de la modification de qualification dès 2018/2019 est validée.

Le COPREDIF a réaffirmé sa volonté de pousser les clubs à la licenciation de leurs membres. Des affiches avec slogan sont à l'étude pour encourager les clubs à licencier tous leurs pratiquants. Christian Palierne, Président de la FFTT, informe les membres du Conseil de Ligue des avancées sur les réflexions fédérales qui sont menées autour de la licenciation : certains élus municipaux ou dirigeants de clubs non affiliés poussent

à la non-affiliation. Cela est une conséquence de l'évolution des pratiques sportives des français.

Bernard Bousigue, DTN de la FFTT, insiste sur le changement de modèle économique des structures sportives qui est inévitable.

Patrick Beaussart fait le point sur les licences en cette fin de saison sportive. La barre des 30 000 licenciés a été dépassée et il félicite les clubs qui ont fait les efforts nécessaires. La tendance est à l'augmentation des licences promotionnelles et à la baisse des licences traditionnelles. Les licences événementielles sont également en augmentation surtout sur le département de l'Essonne.

7. Activités Branche Technique

○ Pôle

Stéphane Chaouat présente les activités du pôle espoirs. La saison prochaine, le pôle sera composé de 18 stagiaires. En cette fin de saison, il est enregistré :

- 4 sorties vers pôle France (2 garçons et 2 filles),
- 6 entrées issues du pôle détection.

L'effectif de la saison prochaine sera donc de 8 filles et 10 garçons.

Il y aura une amplitude de niveau des stagiaires qui pousse à un travail en groupe d'entraînement.

La salle spécifique Tennis de table du CREPS a un problème de sol car celui-ci est glissant. 2 accidents ont déjà eu lieu dont un ayant entraîné une interruption de pratique de 6 semaines pour l'une de polistes. Un changement pour un sol adapté à la pratique Tennis de Table de haut niveau est indispensable.

Le suivi scolaire se déroule bien avec des cours dispensés au CREPS sur certains jours de la semaine. Les stagiaires collégiens ont un bon rythme par rapport aux lycéens qui ont un rythme plus soutenu.

L'établissement du pôle espoirs au CREPS est une vraie plus-value. Mais cela représente un coût supplémentaire pour les familles.

○ Championnat de France des régions

Le championnat s'est déroulé à Pont à Mousson. La Ligue IDF a joué le jeu en y participant totalement ce qui n'a pas été le cas de toutes les ligues. Certains joueurs n'étaient pas disponibles car pris sur des compétitions internationales. Patrick Beaussart a demandé à la commission technique de réfléchir à la participation future à cette compétition suite à la hausse des coûts et à la pénalité de 800€ infligée par la FFTT pour manque d'arbitres.

Concernant les résultats, L'Ile-de-France remporte la compétition en minimes garçons, finit 2^{ème} en cadette et finit 3^{ème} en cadet et en minimes filles.

L'Ile-de-France remporte les 2 challenges.

Stéphane Chaouat lance un débat sur les sélections nationales et la valorisation du travail de la Ligue Ile de France. Il remonte un problème de visibilité de la filière haut niveau surtout au niveau des filles.

Bernard Bousigue rappelle que le championnat de France des régions est une compétition d'évaluation. Le calendrier est tellement chargé qu'il y aura toujours des dates conflits. Le DTN rappelle qu'il est valorisant d'avoir un sportif qui évolue au plus haut niveau et qui ont des résultats ; la filière de haut niveau a pris plusieurs noms sur ces dernières années et dans celle-ci des choix sont faits concernant les axes prioritaires.

Il y a actuellement 17 pôles espoirs et la FFTT à la volonté de réduire à 12 pôles espoirs métropolitains.

Concernant les féminines, les sections sportives ont été privilégiées afin d'organiser les parcours au plus proche des domiciles des joueurs. Ce choix n'a pas eu les résultats escomptés car il avait tendance à isoler les sportifs. C'est pour cela qu'à partir d'un certain niveau, les sportives sont dirigées vers le pôle France de Nancy.

Stéphane Chaouat reprend la parole pour remonter un problème concernant la détection : beaucoup de stages sont organisés pendant les périodes scolaires, ce qui a pour conséquence de beaucoup solliciter les parents et de perturber les rythmes des enfants.

8. Activités Branche Formation

Véronique Beaussart prend la parole pour présenter les activités de la branche formation.

- Réunion / formation de juge arbitre

Les formations arbitrage se sont déroulées dans de bonnes conditions. Il ne reste qu'un seul examen au calendrier avant la fin de saison.

- CQP Filière fédérale

La formation CQP, nouvelle version a été animée par Lucie Coulon, en collaboration avec la FFTT. 12 stagiaires ont participé à cette formation qui s'est bien déroulée.

La session de jury de la formation d'entraîneur fédéral a eu lieu le 3 juin dernier avec le support de Lucie Coulon et de Stéphane Chaouat.

Le 26 juin prochain, se tiendra une réunion à la FFTT ayant pour thème la refonte des filières de formations fédérales: Stéphanie Lerebours et Clémence Boutefeux y participeront.

Pour la formation DEJEPS, une réunion a eu lieu au CREPS de Chatenay-Malabry le 3 mai concernant les reversements entre la Ligue et le CREPS. Suite à cette réunion, pendant laquelle il avait été décidé de réfléchir ensemble aux axes d'amélioration, la Ligue a reçu un courrier l'informant de la décision unilatérale de baisser la part reversée à la ligue.

Patrick Beaussart insiste sur le questionnement nécessaire à l'avenir du maintien de la formation DEJEPS au CREPS d'autant plus qu'il manque des candidats pour remplir la session de cette saison.

Un groupe de travail a été mis en place par la FFTT pour dynamiser l'animation des CREF. Véronique Beaussart a intégré ce groupe.

Une réunion en visioconférence se tiendra le mercredi 20 juin avec les intervenants techniques pour coordonner les actions de formation de la saison prochaine.

- Santé par le Ping

Sylvie Selliez prend la parole pour présenter le point sur la formation « forme et santé par le Ping ». 6 stagiaires ont participé à la session de juin 2018 dont 1 venant de l'Ardèche. Les questionnaires de satisfaction sont en cours de dépouillement mais les premiers retours des stagiaires sont très positifs. La coordination entre les parties théoriques / pratiques ont été très appréciées. 3 formateurs (kiné fédéral + Audrey Mattenet + Sylvie Selliez) se sont alternés sur les 3 jours de formation avec un programme assez dense mais les retours demandent plus de temps de formation.

Les stagiaires sont en révision sur 3 semaines et l'outil informatique sera utilisé pour un QCM en ligne. Cette formation constitue le premier niveau d'un parcours de formation qui après 1 an d'activité mène au 2^{ème} niveau fédéral qui permettra d'encadrer des activités de sport sur ordonnance.

- DEJEPS 2017/2018, 2018/2019

Clémence Boutefeu prend la parole pour présenter les activités de la formation DEJEPS. Les périodes de certification ont commencé pour les stagiaires. Les résultats de celles-ci ne sont pas annoncés avant le 2 juillet.

Il n'a été enregistré que 6 dossiers d'inscription au DEJEPS à la date de clôture des inscriptions et 18 dossiers de pré-inscription.

Clémence Boutefeu insiste sur la nécessité de mener une réflexion sur la stratégie des formations de la Ligue avec l'arrivée des diplômés BP sur les autres régions.

En effet, avec désormais 3 DEJEPS et 5 BP sur le territoire national, les effectifs baissent sur tous les DEJEPS de France. La volonté d'avoir une offre de formation plus proche des candidats avec l'ouverture des BP a un impact sur les formations DEJEPS. Et ce d'autant plus que le coût par an pour le DEJEPS est de 7900€.

La fin du dispositif des emplois d'avenir, tout comme la fin des financements de pôle emploi et du Conseil Régional, ont également eu un impact négatif.

Il y a un risque que des candidats ayant échoué au test du BP viennent passer les tests du DEJEPS et soient acceptés par manque de candidats.

Bernard Bousigue rappelle l'importance de l'information sur les dispositifs de financements de formation. Le DTN confirme que le lancement du BP a changé le contexte des formations et qu'un travail d'ajustement est nécessaire. Une tentative d'intégration du BP et du DEJEPS est en cours en Occitanie. La formation des encadrants capable d'encadrer le tout public va être cruciale pour l'avenir du Tennis de table.

- Formation continue

Les formations continues des entraîneurs se sont déroulées avec une session ayant pour thème la préparation physique et une autre avec le thème de la préparation mentale. 15 à 20 entraîneurs ont participé à ces sessions. La saison prochaine les formations continues seront renouvelées avec pour thème les 4/7 ans, l'optimisation des potentiels et la formation haut niveau jeune qui a été reportée.

9. Activités Branche Développement

- Journée olympique du 23 juin
- Les journées féminines
- Référent communication

Patrick Beaussart présente le point sur les activités de la branche développement. La coordination territoriale a été faite au niveau du développement et les départements et les clubs ont été mis en avant sur de nombreuses actions. Ce nouveau

fonctionnement a porté ses fruits. La Ligue s'est positionnée en soutien de ces initiatives. Le 23 juin prochain, sera organisée la journée olympique avec le département du 91 en tête de proue sur l'organisation.

Les 2 journées d'actions de développement pour les féminines ont été programmées pour la saison prochaine. La 2^{ème} du mois de mai de cette saison n'a pas pu avoir lieu cette année.

La FFTT a demandé que soit désigné un référent régional communication. Celui-ci reste à être déterminé. La Ligue manque d'expertise en termes de communication.

10. Activités Branche Sportive

o CSR

Franck James présente les activités de la branche sportive. La mise en ligne sur le site des inscriptions pour les équipes régionales sera réalisée la semaine prochaine.

Les clubs pourront inscrire leur équipe jusqu'au 20 aout.

La dernière réunion de la commission a eu lieu il y a 15 jours et plusieurs propositions sont soumises à l'approbation du Conseil de Ligue.

Proposition 1 :

Concernant le critérium fédéral, il est proposé une adaptation du règlement en proposant pour les joueurs qui refusent d'arbitrer, une descente de 1 division et l'interdiction d'être promu au tour suivant.

La proposition est soumise au vote et est validée à l'unanimité.

Proposition 2 :

La proposition est d'autoriser 2 joueuses féminines maximum par équipe de 4 et d'avoir possibilité pour les joueuses de participer sur la même journée au championnat départemental.

La proposition est soumise au vote :

- 1 vote contre
- 1 vote d'abstention
- 14 votes pour

La proposition est Validée.

Proposition 3 :

Il est proposé de supprimer la limitation des joueuses numérotés qui peuvent maintenant jouer dans les championnats masculins et féminins.

- 5 votes contre
- 7 votes d'abstention
- 4 votes pour

La proposition est refusée.

Proposition 4 :

Pour le championnat par équipe, il est proposé qu'un forfait général après la 1^{ère} journée entraîne le classement de cette équipe à la dernière place de la poule.

La proposition est soumise au vote et est validée à l'unanimité.

Proposition 5 :

Il est proposé que pour toutes les compétitions, les juges arbitres en accord avec le délégué de compétition puissent prendre toutes les mesures pour adapter la compétition.

Cette proposition a été validée par le CSR et validée par le Conseil de Ligue à l'unanimité (16 votes).

Proposition 6 :

Il est proposé que pour une rencontre de championnat, si la rencontre n'est pas GIRPE, il y a obligation d'envoyer la feuille à la ligue.

Cette proposition a été validée par le CSR et validée par le Conseil de Ligue à l'unanimité (16 votes).

○ Championnat de Paris

Didier Brasa présente le point sur le championnat de Paris. Il remonte la nécessité que toutes les feuilles soient entrées dans SPID (entrer dans GIRP) car plusieurs clubs n'ont pas joué le jeu cette saison.

Il est donc proposé d'ajouter des pénalités pour les clubs qui ne respectent pas ces obligations.

La proposition est soumise au vote et est validée à l'unanimité.

Didier Brasa informe les membres du Conseil de Ligue du nombre élevé de forfaits ainsi que des plaintes des clubs concernant leurs nombreux déplacements. Une réunion de la CSR va avoir pour thème le championnat de Paris afin de proposer des améliorations.

○ Championnat de France par classement

Patrick Beaussart informe que suites aux demandes de la FFTT, les finales par classement ont été ajoutées au calendrier pour les départements

○ Les interclubs :

La première édition a donné des résultats mitigés. Mais cette compétition mixte a un réel axe de progression qui sera développé sur les prochaines éditions.

○ Critérium des jeunes

4 forfaits ont été enregistrés sur cette compétition.

○ Critérium fédéral

Patric Beaussart note qu'une aide de 2000€ de la FFTT est versée pour l'organisation du criterium fédéral. Néanmoins, les coûts d'organisation pour la Ligue sont au moins équivalent.

○ Les vétérans

Martin Gérard informe que la coupe du monde des vétérans se tiendra à Las Vegas cette année puis à Budapest en 2019 et à Bordeaux en 2020.

○ Les interdépartementaux

Sylvie Selliez présente l'édition 2018 de la compétition. Le challenge a été remporté par le comité départemental du 92.

Les résultats par catégories montrent que tous les départements sont représentés.

La compétition s'est bien déroulée avec un bon travail du juge arbitre, Christophe Heymann.

Sylvie Selliez propose que l'identification des membres de la Ligue soit améliorée suite à un problème rencontré au cours de la compétition. Il est également proposé de mettre un arbitre de table pour la catégorie poussin. Un rapport complet sera édité prochainement. La nouvelle formule de compétition a beaucoup plu aux participants.

- CRA

Robert Mebarki présente le point sur la CRA.

La fin de saison pour les arbitres est déjà là puisque la dernière compétition a eu lieu le weekend dernier.

La semaine dernière a eu lieu une réunion d'arbitres pendant laquelle a été discuté le projet de supprimer l'arbitrage sur certaines catégories. La majorité des arbitres n'y sont pas favorables.

- Réforme du JA1 :

Pierre Freyenet présente le point sur la réforme du JA1. Le groupe de réflexion a été mandaté par le dernier Conseil de ligue afin de proposer des axes d'amélioration sur cette réforme.

La question de l'identification des niveaux devant être juge arbitrés a été abordée avec la réalisation d'un sondage auprès des clubs. : 103 clubs ont été interrogés pour 51 réponses.

Beaucoup de clubs ont suggéré l'ajout de la possibilité de demander un JA pour leur rencontre à domicile.

Les montants d'engagement seraient fixés à 240€ pour toutes les équipes. Les championnats PN et R1 continueront à être Juge arbitrés. Les pénalités liées au juge arbitrage seront supprimées. Les autres clubs non concernés par le juge arbitrage peuvent demander d'être Juge arbitrés. La fin des pénalités sera compensée par la mise en place d'obligations administratives pour garantir la continuité de formation des juges arbitres.

Robert Mebarki met en garde car sans obligation de JA, il redoute que la moitié des arbitres arrêtent leurs activités.

Pierre Freyenet insiste sur la mise en place d'obligations administratives avec l'obligation de réaliser au minimum 3 prestations. Cette obligation garantira le fait que tout club devra avoir un juge arbitre :

La proposition est mise au vote :

- 4 votes d'abstention
- 6 votes contre
- 6 votes pour

La proposition est refusée.

Le Conseil de ligue demande à ce que le groupe de travail poursuive sa réflexion sur ce thème.

11. Informations générales

- Compte rendu 2017/2018

Patrick Beaussart rappelle à tous les responsables de commission de réaliser leur rapport de fin de saison en préparation de la prochaine assemblée générale.

- Parole à la FFTT

Christian Palierne prend la parole pour remercier le Président de la Ligue de l'avoir accueilli. Il précise que cette visite se fait dans le cadre d'une tournée des AG de Ligue afin d'être plus à l'écoute des préoccupations du terrain. Le président de la FFTT expose un point financier sur l'organisation de la coupe du monde à Disney.

Christian Palierne informe le Conseil de Ligue du flou de gouvernance qu'il existe dans la relation avec le ministère des sports.

Le sport en France change et les partenaires demandent beaucoup plus aux clubs.
Le secteur du haut niveau du Tennis de table est reconnu grâce au fantastique travail réalisé par les anciens qui nous ont précédés mais l'axe du sport pour tous doit être exploité. Il faut offrir des services aux pratiquants.
Le modèle économique du Tennis de table doit se monter et se structurer à sa manière.
Christian Paliarne félicite le travail de la Ligue IDF qui a réussi à atteindre son objectif de 30 000 licenciés.
Bernard Bousigue à son tour, remercie la Ligue IDF de cette invitation. Il rappelle que la gouvernance est un thème important pour tous qui nécessite un travail en commun afin de mieux définir qui fait quoi.

12. Questions diverses

Aucune questions diverses

Fin du Conseil de Ligue à 22h15.

Le Président
Patrick BEAUSSART



La Vice-Présidente
Sylvie THIVET



